

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2011)
Heft: 1909

Artikel: Face aux limites de l'économie
Autor: Schöni Bartoli, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Déjà dans les années 60 l'écrivain Peter Bichsel évoquait le risque de «*mainmise des intérêts économiques sur le système politique*», relève François Walter dans son *Histoire de la Suisse* (t. 5, p. 78).

Ce manque de transparence ne contribue pas à asseoir la confiance de la population envers ses élus. Des indicateurs le confirment: la participation aux votations et élections recule constamment, l'identification partisane s'érode, des formations politiques atypiques se détachant des partis traditionnels progressent dans plusieurs cantons.

Pourquoi ne pas tenter de rétablir la confiance en faisant preuve de plus de transparence?

C'est l'objectif d'une initiative parlementaire⁵ déposée par le socialiste genevois Jean-Charles Rielle. Pour ce conseiller national, la publication des fonctions et activités exercées par les élus, telle que pratiquée actuellement, n'est pas suffisante. Il demande⁶ que soient rendus public les revenus, les indemnités et les autres avantages perçus par les parlementaires fédéraux: «*le*

montant des revenus que les députés tirent de certains mandats au sein de groupes d'intérêts ou de conseils d'administration, par exemple, serait beaucoup plus parlant».

Ce n'est pas la première fois que le Parlement est saisi d'une telle proposition. En 2009, le conseiller national UDC Freysinger⁷ demandait que soit publié le montant des revenus annuels procurés par chacun des liens d'intérêts, de manière à différencier les activités désintéressées et les activités rétribuées. L'initiative fut acceptée par le Conseil national, mais finalement rejetée par le Conseil des Etats. Près de la moitié du groupe UDC avait appuyé cette demande.

En 2011 en revanche, les députés bourgeois et UDC ont sèchement rejeté l'initiative Rielle. Les raisons des opposants n'ont pas changé: la transparence constituerait une atteinte exagérée et inadmissible à la sphère privée. Selon le député UDC vaudois André Bugnon⁸, «*l'idée que plus une entreprise ou une organisation verse de l'argent à un député et plus il se sent redevable est erronée*». Le député libéral et

président de Santésuisse Claude Ruey⁹ ne peut pas imaginer qu'on puisse l'acheter: ce serait totalement contraire à l'éthique d'un parlementaire. Mais alors pourquoi craindre la transparence?

Il faut pourtant situer le débat à un niveau plus fondamental, celui de l'indépendance des parlementaires et de la professionnalisation de la fonction: le problème n'est pas tant que l'on ne «*sache*» pas qui touche combien, mais bien que des parlementaires puissent être sous influence quoiqu'ils en disent. L'interdiction faite aux parlementaires de bénéficier d'une rémunération pour des activités pouvant entraîner des conflits d'intérêts avec leur mandat, voire toute autre activité rémunérée, constituerait une meilleure garantie d'indépendance.

On devrait aussi appliquer de manière plus rigoureuse l'obligation de récusation. Mais les traditions suisses, et notamment l'organisation très décentralisée du pouvoir, fait que bien souvent on règle les affaires publiques entre gens qui se connaissent, à gauche comme à droite d'ailleurs.

Face aux limites de l'économie

Daniel Schöni Bartoli • 23 avril 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/17310>

Un dossier de «La Revue durable»: la liberté humaine s'arrête aux frontières de la planète

La Revue durable, éditée en Suisse depuis 2002 et diffusée

dans l'ensemble du monde francophone, présente dans son dernier numéro¹⁴ un dossier consacré aux «*limites de l'économie*». Non pas les éventuelles limites scientifiques de cette discipline, mais bien les

limites objectives à l'exploitation de la biosphère, au développement économique sur la planète. Ce thème, d'actualité aussi en Suisse (DP 1907¹⁵), s'inscrit dans une perspective historique et le dossier traite

également du rôle des scientifiques.

L'économie est un domaine dans lequel s'exerce la liberté des choix politiques. Pourtant le siècle qui commence se heurte à un mur physique robuste qui va inévitablement brider cette liberté. Une équipe de vingt scientifiques autour de Johan Rockström, directeur de l'Institut de l'environnement de Stockholm, a identifié neuf mécanismes qui présentent un seuil critique à respecter impérativement pour préserver la survie à long terme de l'espèce humaine. Ces seuils «*non-négociables*» concernent la couche d'ozone stratosphérique, la biodiversité, la pollution chimique, le changement climatique, l'acidification des océans, le cycle hydrique global, l'affectation des terres, l'azote et le phosphore dans la biosphère et les océans et la charge en aérosols dans l'atmosphère.

Parmi ces neuf frontières à ne pas franchir, trois ont d'ores et déjà été dépassées et la période que nous vivons est désormais baptisée anthropocène¹⁶ par une partie de la communauté scientifique: l'humanité est désormais devenue le principal agent modificateur des conditions de vie sur Terre.

Un certain nombre de mécanismes de résilience occultent ces développements et endorment la vigilance des

populations. La perspective d'une pénurie de ressources semble urgente alors que l'incapacité de la biosphère à digérer les rebuts de la civilisation industrielle devrait avoir la priorité. Les sciences économiques et sociales ont tendance à rejeter les connaissances en matière écologique à la marge de leurs recherches et les «*impératifs*» financiers ou géopolitiques sont tenus pour prioritaires.

Une remise en perspective historique du développement permet pourtant de repérer une sorte de «*bulle énergétique*» qui montre comment la civilisation moderne a transformé le monde en puisant dans des énergies fossiles pour nourrir ses «*machines à feu*». De fait, l'humanité est strictement dépendante de son écosystème et seule une économie fondée sur une logique renouvelable peut lui permettre de raisonner sur le long terme.

Malheureusement, les externalités écologiques très négatives du développement industriel ne font que depuis très peu de temps l'objet d'études systématiques dans le domaine économique: elles sont sorties de l'anonymat avec le rapport Stern¹⁷. Mais aujourd'hui encore, il n'existe pas d'outil économique appliqué permettant une prise en compte réelle de ces externalités. Alors que les scientifiques mettent en évidence

des seuils physiques planétaires impératifs, les économistes négligent l'étude de leurs conséquences en termes d'emploi, de revenu et de système de retraite, et des stratégies à mettre en œuvre pour s'adapter aux changements nécessaires. Sans modèle intégrateur, il ne reste que la fuite en avant.

Les institutions démocratiques elles-mêmes sont en cause et on peut s'interroger¹⁸ sur leur capacité à prendre en compte ces impératifs: les solutions novatrices manquent. La question des limites écologiques au développement est fort peu débattue par les partis et les médias. La Suisse, qui tire sa prospérité d'exportations de biens et de services de valeur, devrait rapidement se préoccuper des menaces qui planent sur son économie.

Pourtant les dernières campagnes électorales fédérales ont fait l'impasse sur ces questions. L'exemple d'un Roger Nordmann, qui soumet une série de propositions concrètes¹⁹, reste encore l'exception dans un monde politique globalement insouciant face à des évolutions pourtant très rapides. Il est urgent de percevoir l'urgence.

La Revue durable No 41 –
Dossier: «La liberté humaine
s'arrête aux frontières de la
planète»